

**ENTREVENNES : une soupe populaire très républicaine**

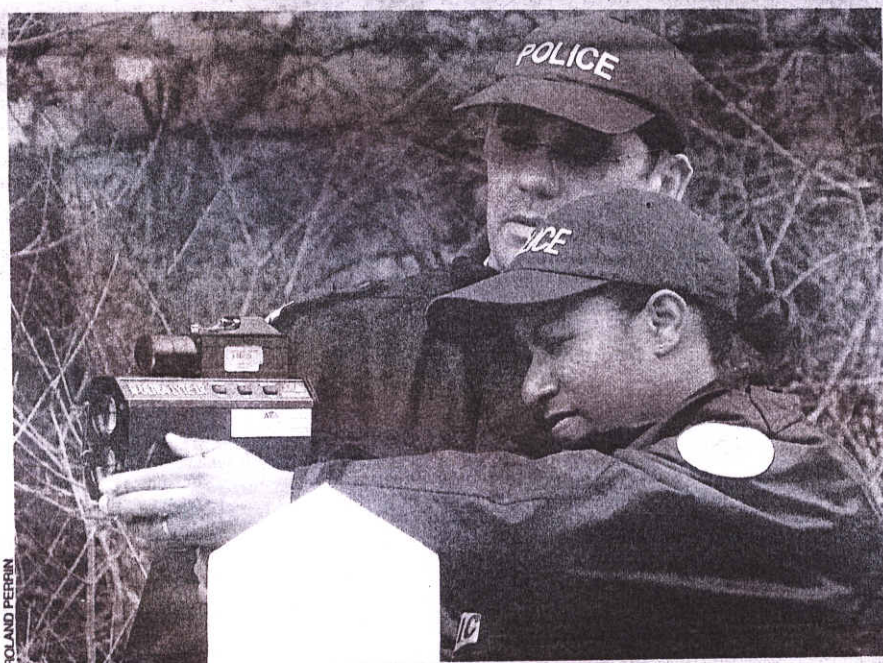
# la Marseillaise

JEUDI 23 DÉCEMBRE 2010 - 0,90 € - N° 20026 - www.lamarseillaise.fr

# JOUETS, LES ENJEUX SÉCURITÉ ET ÉCOLO

► **Les faits** A quelques jours de Noël, la récente décision de retirer provisoirement de la vente un tapis-puzzle en mousse pour bébés, a mis l'accent sur la dangerosité de certains produits.

► **Analyse** Alors que la tendance est à la recherche de jouets à faible impact écologique, la quête du moindre coût par les constructeurs et revendeurs généralise la présence d'objets dangereux. **PAGES 2 ET 3**

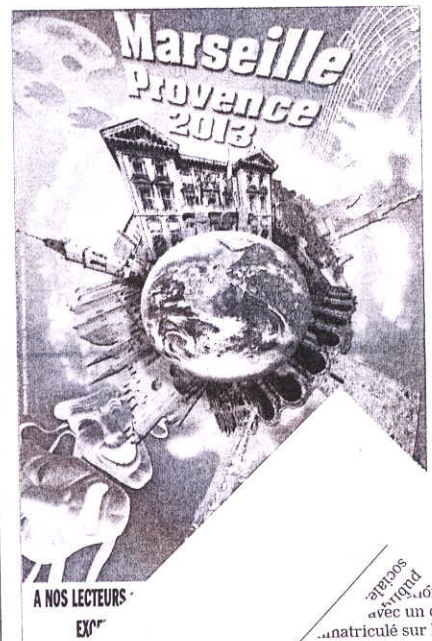


## DIGNE L'insécurité routière dans le collimateur

Suite aux deux drames de la route survenus le même jour près de Digne-les-Bains, les contrôles routiers, par la police comme la gendarmerie, vont s'intensifier dans le 04 pendant toutes les vacances scolaires. **PAGE 6**

## Oraison Braquage à la bijouterie en plein centre-ville

Cagoules, arme de poing et marteau pour un maigre butin. **P. 5**



après  
tion.  
avec un cy-  
natriculé sur les  
à la circulation qui  
possible d'une amende (4ème  
classe, 750 euros).

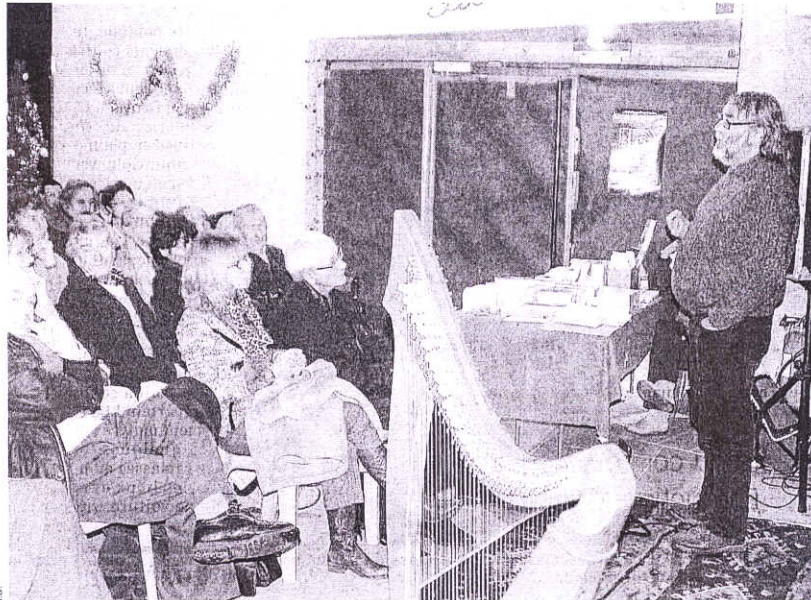
**Territoires.** Une nouvelle étape du cycle de « soupes aux livres » réactivée à Entrevennes par les Editions Parole.

## Du soulèvement républicain de 1851 à « L'homme semence »

Il y a des instants magiques qui font reculer le mauvais temps et les idées négatives. C'était le cas dimanche à Entrevennes pour « La soupe aux livres » invitée par Catherine Lacroix du bistrot de pays « Le Paradiso ». Les Editions Parole réactive le cycle des « soupes aux livres ». « La soupe aux livres » est une veillée au cours de laquelle les invités participent à une animation autour de la lecture, de la chanson, du conte, etc. C'est pour notre maison d'édition, rurale et en circuit court, l'occasion de présenter nos livres et disques tout en permettant à chacun de lire, dire chanter » argumente Jean Darot pour les Editions Parole.

La salle des fêtes d'Entrevennes n'avait jamais accueilli autant de monde. Plus de 70 personnes ont bravé les routes enneigées pour assister à « La soupe aux livres » dédiée à « L'homme semence », le livre de Violette Ailhaud, et au soulèvement républicain de 1851. Devant tant de courage, le mauvais temps avait baissé les armes. Alors que dans la salle on évoquait « la gelée de décembre » (cette gelée de l'hiver 1851 réprimant les Provençaux qui se levèrent pour défendre la loi et la république face au coup d'état de Napoléon III), le gel laissait la place au redoux, la neige à la pluie.

**Une soupe aux livres lumineuse**  
La première partie, faite de lectures et d'échanges, fut éclairée par les explications précises de l'historien Frédéric Négrel auteur d'un livre remarquable sur le sujet « La société secrète montagnarde d'Artignosc ». La seconde partie fut réchauffée par les soupes préparées par Ca-



Frédéric Négrel répond aux questions du public.

therine Lacroix et la très efficace petite équipe du bistrot de pays « Le Paradiso ». La troisième partie fut ensoleillée par l'interprétation lumineuse et terriblement émouvante de L'homme semence par la troupe de théâtre « Base Art Compagnie », de Mazan dans le Vaucluse.

Nous garderons longtemps en mémoire le visage de Laure, la comédienne qui joue le rôle de Violette, lorsqu'elle interpelle le prince président. Nous entendrons longtemps la voix et les notes de la harpe d'Emmanuelle qui dialoguent avec le texte.

Petite ombre au tableau de cette radieuse soupe aux livres : l'annonce par Catherine Lacroix de la décision du conseil municipal de ne pas renouveler son contrat pour le bistrot de pays.

### Nous irons tous au Paradiso

Chacun s'est ému d'une décision étonnante quand on connaît l'importance des bistrots de pays dans l'animation sociale et culturelle des villages et l'implication de Catherine Lacroix dans ce sens. Tout le monde espère qu'il s'agit d'un malentendu.

Après cette soupe à Entrevennes

qui a fait découvrir à beaucoup un village « qui se mérite » comme dit Violette Ailhaud, nous retrouverons avec plaisir l'équipe des éditions Parole, Jean et Marie qui se définissent comme producteurs locaux de livres et animateurs ruraux et qui nous régaleront depuis deux ans de cette merveilleuse idée de « La soupe aux livres ». Prochaines étapes : Manosque le 21 janvier à la MJC avec la chanteuse Odile Frison et Pertuis le 29 janvier au café culturel associatif Hakuna matata.

B.F

### En bref

#### Le château de Sauvan est ouvert

Pendant les fêtes de fin d'année le château de Sauvan est ouvert aux visites du public dimanche 26 et jeudi 30 décembre à 15 h 30. Contact : Château de Sauvan quartier Sauvan Mane. 04 92 75 05 64.

#### Nouveaux horaires à La Poste de La Javie

A compter du lundi 27 décembre, les horaires du bureau de Poste de La Javie sont modifiés. L'amplitude horaire reste la même, soit 15 heures d'ouverture par semaine. Le bureau de Poste de La Javie est ouvert, à compter du 27 décembre :

- Le lundi de 9 heures à 12 heures.
- Le mardi et jeudi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

#### Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture des Alpes de Haute-Provence sera fermée au public du vendredi 24 décembre au jeudi 31 décembre 2010 inclus.

#### Office national des anciens combattants

Le service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre sera fermé au public du 27 décembre au 31 décembre 2010 inclus.

#### Paléographie aux Archives départementales

Les Archives départementales organisent un cycle de formation à la paléographie à savoir la science auxiliaire de l'histoire relative aux écritures anciennes. Un historien paléographe, Gabriel Audisio, dispensera son enseignement à partir de cas pratiques aux Archives départementales à Digne-les-Bains le 25 mars 2011. Inscriptions préalables aux Archives départementales au 04 92 36 75 00.

la Marseillaise

Chaque lundi  
Tout le foot

**Débat.** Dans une tribune, la Ligue de l'enseignement prend position sur la laïcité...

## De la liberté de conscience

La Ligue de l'enseignement prend position dans le débat actuel sur la laïcité.

« Marine Le Pen, vice-présidente du Front national a établi un parallèle entre les « prières de rue » des musulmans et l'occupation allemande pendant la seconde guerre mondiale.

Si nous ne sommes pas dupes de la manœuvre politique qui se cache derrière de tels propos, nous condamnons fermement une déclaration ignoble, qui constitue une véritable insulte aux Français de confession musulmane qui vivent en France mais aussi à tous les citoyens attachés à la République laïque, démocratique et sociale.

« Cette récupération politique au service des crispations identitaires est intolérable. Nous refusons que la laïcité soit réduite à des considérations ouvertement xénophobes. Nous refusons l'amalgame entre laïcité et islamophobie. La laïcité que nous promouvons est celle de la liberté de conscience et de la liberté d'expression des convictions. Pas celle de la peur et de la haine. « Un amendement au projet de budget 2011, proposé par le sénateur Jean-Claude Carle, attribuant quatre millions d'euros à l'enseignement privé sous contrat, a été voté par le Sénat.

« Au moment où l'Education nationale prévoit des coupes budgétaires inédites, ces quatre millions repré-



la Ligue de l'enseignement refuse l'amalgame entre laïcité et islamophobie.

sentent 250 postes supplémentaires. Le gouvernement et la commission des finances eux-mêmes ont affiché leur désaccord. « Mais, à la stupeur générale, cet amendement a été maintenu lors de l'examen du projet de loi en commission mixte paritaire. Ceci est inacceptable. Jean-Claude Carle agit plus en militant qu'en élu responsable. Il est déjà à l'origine d'une loi créant de nouvelles dépenses supportées par les communes en faveur de l'enseignement privé, lorsque des enfants sont scolarisés dans des établissements privés situés sur une commune voisine. « La Ligue de l'enseignement s'engage de façon constructive pour l'Ecole de la République ».